



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 45632

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la réglementation relative aux délais de paiement des marchés publics de l'Etat, des collectivités locales et établissements publics. Malgré les efforts réalisés dans ce domaine, un grand nombre de fournisseurs déplorent les délais toujours tardifs, la procédure étant longue, les paiements devant être effectués par les trésoriers-payeurs. Dans ce contexte, il lui demande s'il n'est pas envisageable d'autoriser les fournisseurs concernés à ne payer la TVA qu'au moment de l'encaissement des factures. Il lui demande également de lui préciser les dispositions sur ces délais, et les sanctions encourues en cas de non-respect, ainsi que les modifications susceptibles de leur être apportées.

Données clés

Auteur : [M. Paillé Dominique](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45632

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 novembre 1996, page 6086